

TROP DE PAYS N'ONT PAS SIGNÉ LES TRAITÉS CONTRE LES MINES ET LES BASM



**HANDICAP
INTERNATIONAL**

www.sousmunitions.lu

**Rendez-vous ■ Pyramide de Chaussures
Samedi 02 octobre 2010 ■ Place d'Armes**



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires Étrangères

Direction de la coopération au développement



Martin Lagneau, Directeur

RELEVER LES DEFIS DE DEMAIN...

Depuis près de 30 ans, Handicap International mène, grâce à votre soutien, un combat acharné contre deux fléaux majeurs de notre époque : les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions.

Ces armes continuent de briser chaque année plusieurs milliers de vies, et des centaines de milliers de survivants luttent pour leur survie sans recevoir l'aide à laquelle ils ont droit.

Pour ceux qui, comme nous, travaillent au quotidien auprès des victimes de ces armes des lâches, ce constat est inacceptable. Et je me fais ici l'écho des victimes laissées à elles-mêmes face aux difficultés quotidiennes auxquelles elles sont confrontées. Bien sûr, toutes celles que j'ai pu rencontrer avaient croisé, sur le long chemin qui mène à leur réhabilitation, une main secourable, qu'il s'agisse d'une ONG internationale ou simplement d'un voisin. Mais combien d'autres n'ont pas eu, encore, cette chance ?

Aujourd'hui, nous disposons de deux Traités internationaux pour lutter contre ces injustices : le Traité d'Oslo contre les bombes à sous-munitions (signé en décembre 2008), et le Traité d'Ottawa relatif aux mines antipersonnel (signé en décembre 1997).

Il serait dès lors tentant de se reposer sur ces deux victoires, et de croire que la partie est enfin gagnée. Malheureusement rien n'est plus faux !

Certes, le Traité d'Oslo est bien entré en vigueur en août de cette année, obligeant ainsi les états signataires à se conformer à leurs engagements. Mais deux défis majeurs persistent : la mise en application réelle du Traité et son universalisation. Tant que des Etats s'autoriseront à utiliser de telles armes, personne ne sera à l'abri. Tant que les moyens nécessaires ne seront pas engagés, l'injustice ne pourra pas être réparée. Ces revendications, nous les porterons, grâce à votre soutien, auprès des décideurs de ce monde lors de la première conférence des États Parties au Traité d'Oslo qui se tiendra au Laos en novembre prochain.

Quant au Traité d'Ottawa contre les mines antipersonnel, il reste toujours, lui aussi, tristement d'actualité. Depuis 12 ans, nous avons fait d'immenses progrès, surtout dans le domaine du déminage des zones contaminées. Pourtant, des États continuent de refuser de rejoindre ce Traité, continuant de faire peser une terrible menace sur l'avenir. Et il faut bien constater également que l'assistance portée aux victimes est toujours négligée, malgré les efforts d'organisations comme la nôtre.

Universalisation, mise en application, mobilisation des moyens adéquats, assistance aux victimes... voici donc les challenges qui se présentent à nous, et que nous ne pourrons relever que grâce à votre mobilisation. Car aujourd'hui comme hier, ce sont vos voix qui nous permettent de faire pression sur les gouvernements du monde entier pour relever, ensemble, les défis de demain.

Sommaire

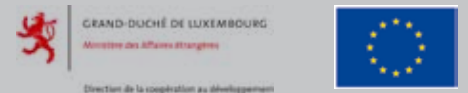
Edito	page 2
Les enjeux du combat	page 3
De quoi parle-t-on ?	pages 4 & 5
Etat des lieux	pages 6 & 7
Témoignages	pages 8 & 9
Sensibilisation	page 10
Au Luxembourg	page 11
Mobilisez-vous !	page 12
Ecrire à Obama	pages 13 & 14
A vos chaussures !	pages 15 & 16

HANDICAP INTERNATIONAL ASBL

Matricule 1997 01 02 48 - ONG agréée MAE
140 rue Adolphe Fischer
L-1521 Luxembourg
Tél 42 80 60 1 - Fax 26 43 10 60
www.handicap-international.lu hilux@pt.lu

CCP IBAN LU47 1111 0014 2062 0000

Cette publication bénéficie d'un subside de



Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne et du Ministère des Affaires Etrangères luxembourgeois. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de Handicap International et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne ou du Ministère des Affaires Etrangères luxembourgeois.

Editeur responsable : M. Lagneau
Comité de rédaction : J. Bobin, M. Lagneau, A. Jacopucci, S. Pierrat
Mise en page : J. Bobin
Traductions : M. Beck, A. Jacopucci, S. Osorio
Impression : Push the Print
Diffusion : 216.310 exemplaires - Septembre 2010



MOBILISEZ-VOUS !

Samedi 2 octobre, Place d'Armes à Luxembourg-ville, la nouvelle édition de la Pyramide de Chaussures proposera à tous les citoyens de se mobiliser envers les victimes de mines et de sous-munitions.

En effet, malgré les Traités, le combat continue. **Trop d'Etats restent encore en marge de ces nouvelles normes internationales** : c'est le cas, notamment, des **Etats-Unis, de la Chine ou de la Russie**, qui détiennent à eux seuls des millions

de munitions en stock. D'autre part, les Traités doivent aussi être **mis en œuvre correctement et efficacement** afin que les victimes puissent bénéficier de toute l'aide dont elles ont besoin. **Les investissements dans cette industrie doivent cesser et les moyens, humains et financiers, doivent être fournis** aux pays affectés pour venir enfin à bout de la menace qui pollue leurs territoires.



Pour toutes ces raisons, rendez-vous page 12 pour agir !



Les enjeux du combat

FAIRE DE CHAQUE TRAITÉ UNE RÉALITÉ POUR LES VICTIMES

Grâce à la mobilisation de la société civile et la force conjuguée de plusieurs centaines d'ONG réunies en deux coalitions, la *Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL)* et la *Coalition internationale contre les sous-munitions (CMC)*, deux immenses victoires ont pu être remportées : le *Traité d'Ottawa* contre les mines antipersonnel, en 1997, et le *Traité d'Oslo* contre les bombes à sous-munitions (BASM), en 2008.

Ces deux textes internationaux interdisent l'utilisation, la production, le transfert, le commerce de ces armes et obligent les États parties à détruire leurs stocks ainsi qu'à dépolluer leurs territoires.

Le Traité d'Ottawa

Plus de 10 ans après son entrée en vigueur (1^{er} mars 1999), il est désormais devenu une norme internationale. Les États de la planète n'utilisent quasiment plus de mines antipersonnel - seuls 2 États non signataires en auraient utilisés sur la période 2008-2009 - et le nombre de victimes a effectivement diminué : on parle désormais d'une victime toutes les 90 minutes.

Néanmoins, près de 80 pays et territoires sont encore pollués, et de nombreux États parties n'ont pas nettoyé leurs territoires dans les délais prévus. Et la réalité des moyens mis à disposition pour l'assistance aux victimes reste très en dessous des besoins des populations touchées.

Le Traité d'Oslo

Au 1^{er} septembre 2010, 108 pays avaient signé le Traité, dont 39 l'avaient ratifié. 89 ne l'avaient pas encore rejoint.

Malgré l'entrée en vigueur de cette convention le 1^{er} août 2010, énormément de travail reste à faire pour qu'elle devienne réalité !

Il faut en effet maintenir la pression sur les États pour qu'un maximum d'entre eux adhèrent au Traité : plus le nombre d'États parties sera important, plus le texte sera à son tour une norme internationale réellement incontournable avec la mise en oeuvre concrète de ses obligations en matière de dépollution des terres contaminées, de destruction des stocks et, bien sûr, d'assistance aux victimes.



Mines antipersonnel et bombes à sous-munitions

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les mines terrestres, qui regroupent les mines antipersonnel et les mines anti-véhicule, ont été inventées avant 1900. A partir de la 2^{ème} Guerre Mondiale, elles ont presque toujours été utilisées durant les conflits.

A l'origine, elles devaient empêcher les ennemis d'approcher, à pied ou en véhicule, d'un endroit. Mais à partir des années 70, elles ont été utilisées pour terroriser les populations.

Une mine est une boîte qui contient un explosif et un mécanisme qui la déclenche. Selon sa conception, elle mutile les personnes de différentes manières : à un endroit précis, sur tout le corps ou même sur plusieurs personnes à la fois... La plupart du temps, c'est la victime elle-même qui la fait exploser, en marchant dessus ou en se prenant les pieds dans un fil. Les mines sont des armes aveugles car elles sont incapables de faire la distinction entre un militaire, un civil ou même un animal. Plus



CAMBODGE
© Gilles Varela / Handicap International

de 360 modèles de mines ont été créés. Elles sont regroupées en deux grandes catégories.

Les mines à effet de souffle

Elles se déclenchent par une pression directe sur la mine (comprise entre 1 et 7 kg). Elles ont une action très localisée. Le souffle qu'elles provoquent va principalement

mutiler les membres inférieurs de la victime.

Les mines à fragmentation

Elles se déclenchent par une pression ou par des fils-pièges. Elles sont conçues pour tuer ou blesser une ou plusieurs personnes en libérant violemment des morceaux de métal.

WORUM ES GEHT

Landminen wurden bereits vor 1900 erfunden. Zu ihnen gehören die Anti-Personen-Minen sowie die Anti-Fahrzeug-Minen. Seit dem Zweiten Weltkrieg kamen sie fast immer bei bewaffneten Konflikten zum Einsatz, insbesondere weil sie wenig kosteten und sehr wirkungsvoll waren.

Ursprünglich sollten sie den Feind daran hindern, sich zu Fuß oder mit einem Fahrzeug einer bestimmten Stelle zu nähern. Seit den 70er Jahren jedoch wurden sie gezielt eingesetzt, um die Bevölkerung zu terrorisieren.

Eine Mine besteht aus einem Gehäuse, das eine Sprengladung

und einen Zünder enthält. Ihre Herstellung hängt davon ab, wie die Mine wirken soll, das heißt ob eine Person an einer bestimmten Stelle oder am ganzen Körper verstümmelt werden soll oder gar mehrere Personen gleichzeitig. Meistens löst das Opfer selbst die Mine aus, indem es darauf tritt oder indem es mit den Füßen an einem Stolperdraht hängen bleibt. Landminen sind „blinde“ Waffen, denn sie sind unfähig, zwischen einem Soldaten, einer Zivilperson oder sogar einem Tier zu unterscheiden.

Es gibt mehr als 360 verschiedene Minenmodelle. Sie werden in zwei große Gruppen unterteilt.

Anti-Personen-Druckzünderminen

Diese werden durch direkten Druck auf die Mine ausgelöst (Auslösedruck 1–7 kg), zum Beispiel sobald jemand darauf tritt. Sie haben eine räumlich begrenzte Wirkung. Die Druckwelle der Explosion verursacht Verletzungen der unteren Extremitäten.

Anti-Personen-Splitterminen

Diese werden durch Druck oder durch Stolperdrähte ausgelöst. Sie sind so konzipiert, dass bei Auslösung explosionsartig Metallsplitter verschossen werden, die eine oder mehrere Personen töten oder verletzen können.



Les premières armes à sous-munitions ont été utilisées par les troupes soviétiques et allemandes en 1943. Elles ont par la suite été massivement dispersées par les Etats-Unis en Asie du Sud-Est de 1965 à 1975.

Les armes à sous-munitions sont composées d'un conteneur (bombe, obus, missile, roquette) regroupant, selon les modèles, quelques unes à plusieurs centaines de mini-bombes, appelées « sous-munitions ». Elles sont larguées par voie aérienne (avions de combat, hélicoptères...) ou tirées par voie terrestre (canons, véhicules de combat, lance-roquettes...). Le conteneur s'ouvre dans les airs et éjecte les sous-munitions qui se dispersent alors sur une large zone (pouvant atteindre parfois plusieurs hectares), pour exploser, en principe, au contact du sol ou de l'objectif visé.

Elles ont pour but de saturer et d'interdire l'accès d'une zone dans laquelle une ou plusieurs cibles ont été localisées (infrastructures, véhicules, troupes...), ceci en fonction d'un objectif précis (interdire le passage ou le stationnement de troupes ou de concentrations



blindées, les mettre hors de combat, détruire un objectif militaire).

Contrairement aux mines, qui sont conçues pour ne pas exploser au moment où elles sont posées, les sous-munitions sont faites pour exploser immédiatement en arrivant au contact de la cible après leur largage. Toutefois, il arrive fréquemment que leur mécanisme de mise à feu ne fonctionne pas comme prévu et que l'explosion ne se produise pas. Certaines études indiquent que 5 à 40% des munitions n'explorent pas à l'impact. Elles restent alors sur le sol, dans des arbres ou sur le toit

des maisons où elles présentent les mêmes dangers que des mines antipersonnel car elles peuvent exploser au moindre choc. Elles constituent une menace mortelle pour les civils qui risquent alors d'entrer en contact avec des sous-munitions au cours de leurs activités quotidiennes (agriculture, reconstruction des zones dévastées par la guerre...).

Parmi eux les enfants, qui sont attirés par les couleurs vives de certaines sous-munitions, constituent malheureusement un important groupe à risque.

Zum ersten Mal wurde Streumunition 1943 von der sowjetischen und der deutschen Armee eingesetzt. Zwischen 1965 und 1975 brachte die USA sie massiv in Südostasien zum Einsatz.

Streubomben bestehen aus einem Behälter (Bombe, Granate, Lenkflugkörper oder Rakete), in dem sich je nach Modell eine bis mehrere Hundert Minibomben befinden, die man „Submunitionen“ nennt.

Streubomben werden über den Luftweg abgeworfen (Kampfflugzeuge, Hubschrauber) oder vom Boden aus abgefeuert (Kanonen, Kampffahrzeuge, Raketenwerfer etc.). Der Behälter öffnet sich in der Luft und wirft die Submunitionen aus, die sich daraufhin auf weite Flächen verteilen (manchmal bis zu mehreren Hektar). Eigentlich sollten sie dann bei Kontakt mit dem Boden oder dem Zielobjekt explodieren.

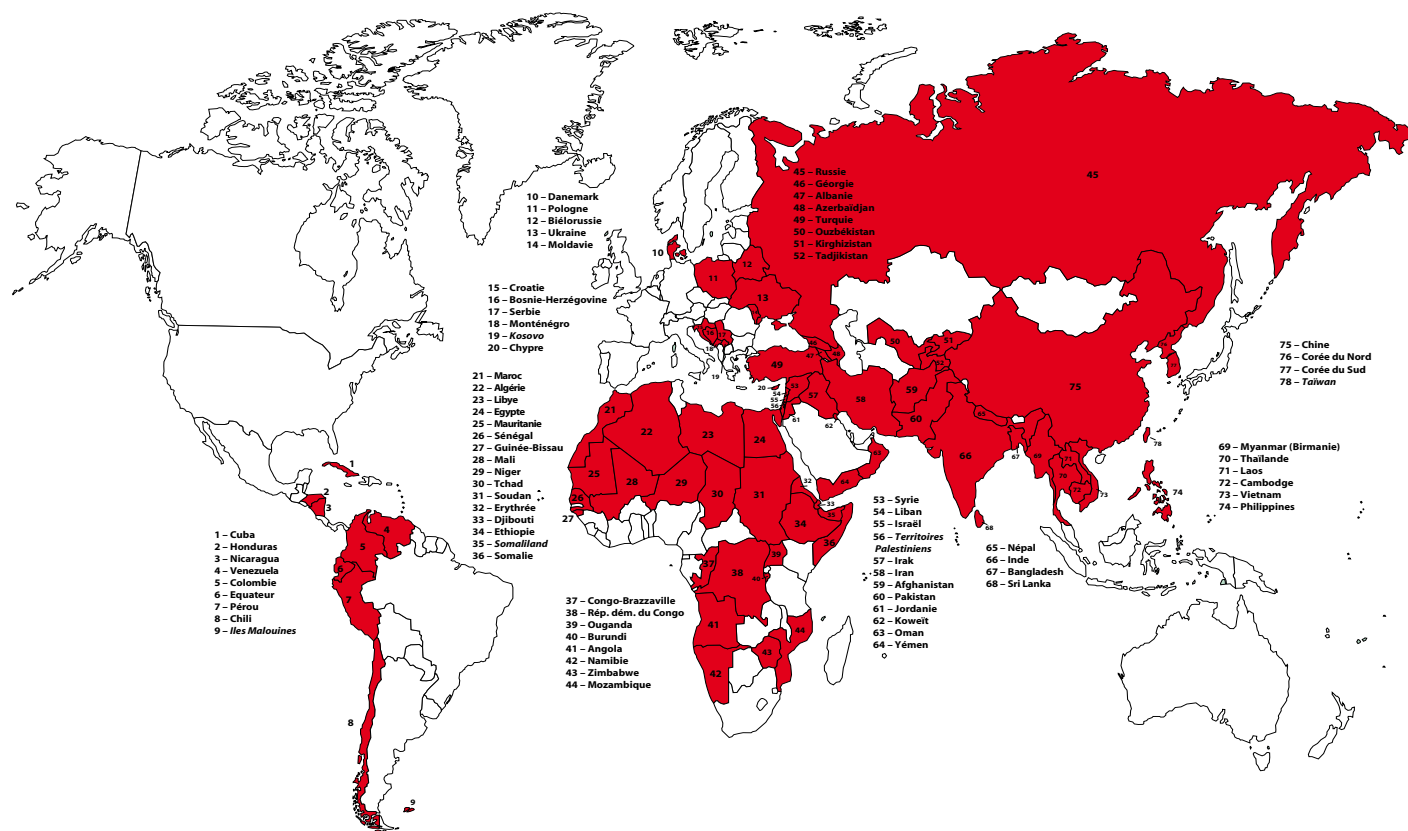
Ziel der Streubomben ist es, eine Zone zu „verseuchen“ oder den Zugang zu einem Gebiet, in dem sich die Zielobjekte befinden (militärische Infrastrukturen, Fahrzeuge, Truppen etc.), flächendeckend unmöglich zu machen. Grund für den Einsatz sind militärische Strategien, die zum Beispiel ein militärisches Ziel zerstören, den Durchzug oder die Besatzung durch Truppen verhindern oder sie kampfunfähig machen sollen.

Im Gegensatz zu Minen, die nicht dafür konzipiert sind, beim Verlegen zu explodieren, sondern erst, wenn man sich ihnen später nähert oder mit ihnen in Kontakt kommt, ist Streumunition genau dafür entwickelt, nach ihrem Abwurf beim Aufprall auf den Boden sofort zu explodieren. Dennoch kommt es sehr häufig vor, dass ihr Zündmechanismus nicht wie vorgesehen funktioniert und die Explosion nicht in Gang kommt. Einige Studien zeigen, dass ein hoher Prozentsatz von

5 bis 40 % der Submunitionen beim Aufprall nicht explodiert. Sie bleiben also auf dem Boden liegen, hängen in Bäumen oder liegen auf Hausdächern, wo sie die gleiche Gefahr darstellen wie Anti-Personen-Minen, denn sie können schon bei der kleinsten Erschütterung jederzeit explodieren. So stellen sie vor allem für die Zivilbevölkerung eine tödliche Bedrohung dar, denn diese ist bei ihren alltäglichen Tätigkeiten (Landwirtschaft, Wiederaufbau verwüsteter Kriegsgebiete etc.) dem Risiko ausgesetzt, mit diesen Submunitionen in Kontakt zu kommen.

Zudem werden insbesondere Kinder von den lebendigen Farben einiger Submunitionen angezogen, was sie zu einer besonderen Risikogruppe macht. Bei der Explosion einer Submunition können Menschen in einem Radius von bis zu 100 Metern verstümmelt oder getötet werden.

DES CONSÉQUENCES EFFROYABLES



73 pays et 5 territoires pollués par des mines antipersonnel en 2010

Source : Rapport 2009 de l'Observatoire des Mines

Un accident par mine signifie pour une victime amputation, infection, blessures, handicap... Les conséquences des mines antipersonnel sont effroyables.

L'impact sur la victime

Les mines causent des blessures graves qui entraînent des conséquences physiques, psychologiques et sociales. 70% des victimes de mines sont des civils. Les chances de survie sont faibles pour les enfants en raison de leur plus grande fragilité et de leur taille. La mortalité est d'autant plus grande que l'accès aux structures de soins est limité dans la plupart des pays touchés. La mutilation entraîne une limitation des capacités physiques qui peut empêcher la personne de jouer un rôle au sein de la société. Les conséquences psychologiques et sociales sont aussi graves que les dommages physiques. Faute de soutien adéquat, la famille et la communauté, elles-mêmes fragilisées par le contexte, peuvent rejeter la personne handicapée, qui se trouve marginalisée et exclue.

L'impact sur les économies

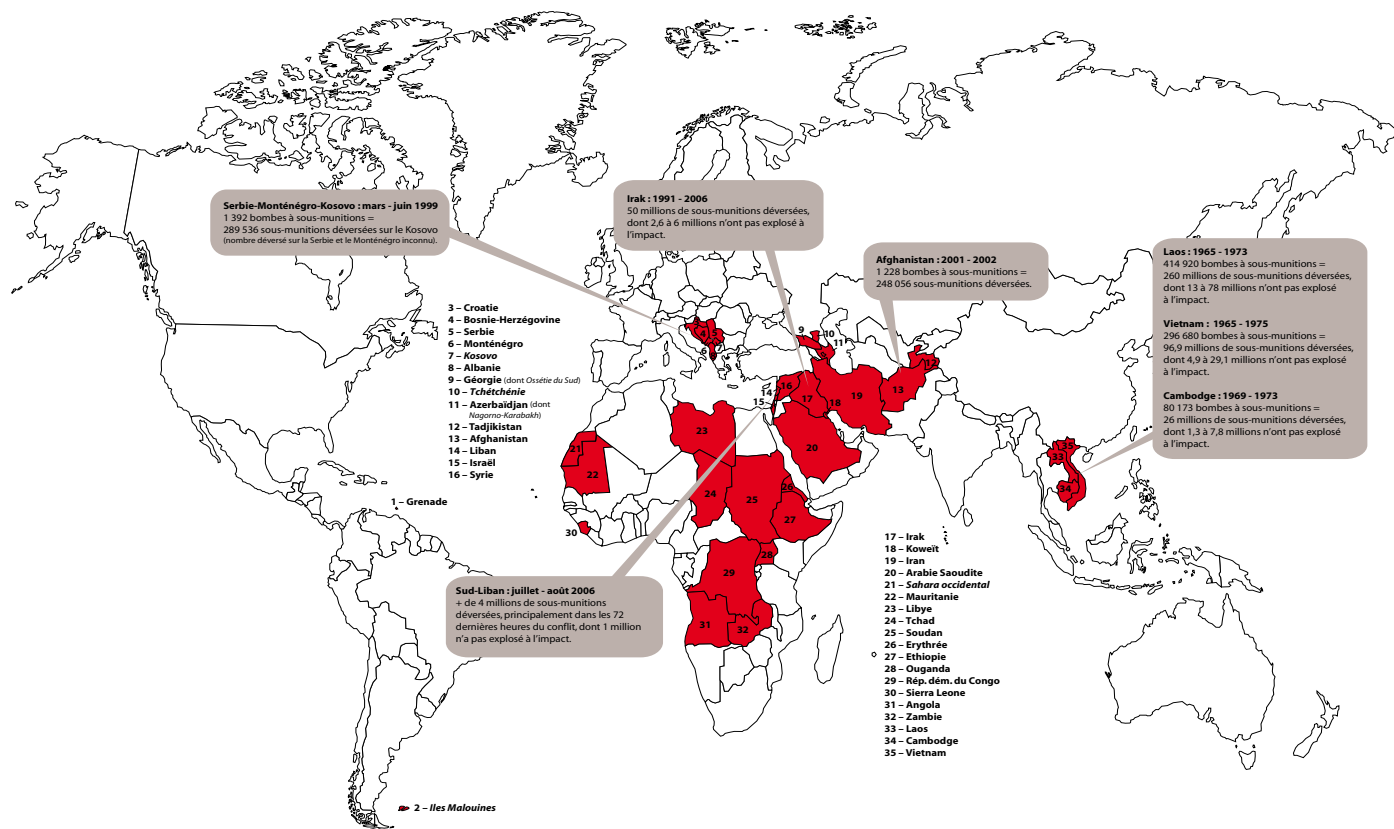
La menace des mines empêche l'accès et l'utilisation des terres agricoles, des infrastructures, et des ressources naturelles. Dans les pays en développement, l'effort réalisé pour assurer les soins et la réadaptation des victimes de mines détourne les ressources nécessaires à la prévention et à la lutte contre les grandes maladies (tuberculose, polio, malaria). Indirectement, la présence des mines entrave l'amélioration des conditions de santé, dans la mesure où elle limite l'accès des populations aux services de santé, à l'eau potable et aux terres cultivables. Les mines constituent aussi un obstacle à la mise en œuvre des plans de paix et de réinstallation des populations réfugiées et déplacées dans les périodes d'après conflit.

En 2010, plus de 10 ans après l'entrée en vigueur du Traité d'Ottawa, près de 80 territoires sont encore affectés par des mines antipersonnel.



BOSNIE
© John Rodsted pour Handicap International

CIBLE : LES CIVILS...



33 pays et 2 territoires pollués par des sous-munitions en 2010

Sources : Human Rights Watch / Cluster Munition Coalition

98% des victimes recensées de sous-munitions sont des civils.

Les civils sont les principales victimes des armes à sous-munitions, pendant les bombardements, mais aussi après les conflits. On estime que 100.000 personnes auraient été victimes de sous-munitions depuis 1965. Le Laos est le pays de la planète le plus pollué par les sous-munitions non explosées.

27% des victimes recensées sont des enfants, dont 85 à 90% sont des garçons, âgés de 5 à 15 ans. 77% sont des hommes. Dans 60% des cas, l'accident a eu lieu au cours d'activités liées au quotidien des populations : aller à l'école, s'occuper de son champ...

Les armes à sous-munitions ont été massivement utilisées lors des derniers grands conflits, en Irak, en Afghanistan, au Liban... Bon marché et terriblement efficaces, elles permettent de cibler rapidement une très grande surface sans qu'il soit nécessaire d'aller les déposer dans le ciel, le conteneur diffuse très largement ses sous-munitions.

Les sous-munitions sont souvent utilisées sur des zones civiles. Depuis la première fois par les Etats-Unis en Asie du Sud-Est, jusqu'aux récents conflits, ces armes ont été employées pour toucher des cibles militaires placées au milieu de zones habitées par des civils, provoquant ainsi de nombreuses victimes. La nature actuelle des conflits, où les opposants

se mêlent aux populations, renforce encore ce type d'utilisation.

Les sous-munitions sont plus mortelles que les mines antipersonnel et touchent généralement un plus grand nombre de personnes lors de l'explosion. Les blessures concernent alors la partie supérieure du corps (mains, bras, torse, tête). Certaines sous-munitions sont faites pour percer le blindage des chars d'assaut.

Au moins 440 millions de sous-munitions ont été déversées depuis 1965. Entre 22 et 132 millions d'entre elles n'auraient pas explosé à l'impact.

Plus de 30 pays sont directement affectés par des sous-munitions non explosées.



TRAVAILLONS POUR LA PAIX !



Soraj Ghulam Habib a perdu ses deux jambes à l'âge de 10 ans à cause d'une sous-munition.

« Je m'appelle Soraj Ghulam Habib. Je viens de la province d'Herat, en Afghanistan. Je suis né en temps de guerre et j'ai grandi dans un pays en crise, dans un climat de violence et de conflit. J'ai commencé l'école à 8 ans et je rêvais de grandir pour, un jour, pouvoir travailler et aider ma famille et la société.

J'avais 10 ans quand j'ai perdu mes deux jambes. Je suis devenu handicapé et j'ai alors oublié tous mes projets.

Maintenant je suis en chaise roulante et je peux seulement étudier. Je suis une victime d'arme à sous-munitions, cet ennemi caché de l'Humanité. Un jour, quand j'étais plus petit, j'étais tout excité à l'idée d'aller jouer avec mes amis du quartier. Tout à coup, j'ai percuté un objet inconnu qui a arraché la moitié de mon corps. J'ai perdu mes deux jambes. Quelques amis ont également été blessés par l'explosion.

Les jeux et les divertissements se sont arrêtés. J'ai été propulsé dans la souffrance et les difficultés. Ma famille a récupéré un enfant sans jambes, à jamais rivé sur une chaise roulante. J'ai dû interrompre les études que je suivais.

Je prends la parole au nom des milliers d'innocents et d'enfants victimes de mon pays qui ont perdu une partie de leur corps et qui souffrent à cause des mines, des BASM et de l'atrocité de la guerre. Maintenant, ils sont dans des situations critiques sans aucune possibilité pour étudier. Qui va prendre soin de nous ? Lorsque j'interviens dans des conférences consacrées aux personnes handicapées, je ne demande pas qu'on me rende mes jambes, personne ne le peut, mais je demande qu'on me donne la chance de

retrouver confiance en moi, en tant qu'être humain et qu'on me fournisse les moyens d'étudier. Je ne veux pas que mes enfants affrontent les mêmes problèmes que moi.

En tant que victime des armes à sous-munitions, ayant perdu deux jambes, je m'adresse à ceux qui produisent, utilisent et transfèrent ces armes nocives : je vous en prie, arrêtez les armes à sous-munitions. Vous le feriez sûrement si vos propres enfants devaient faire face à un destin aussi tragique que le nôtre. Signez et approuvez l'interdiction totale des armes à sous-munitions comme les autres Etats courageux qui ont signé ce traité. Travaillons pour la PAIX, la PAIX, la PAIX, non seulement pour moi, mais pour l'humanité toute entière. »

„Ich heiße Soraj Ghulam Habib. Ich lebe in der Provinz Herat in Afghanistan. Als ich geboren wurde, herrschte Krieg, und so wuchs ich in einer Krisenregion auf, in einem Klima von Gewalt und Konflikten. Mit acht Jahren kam ich zur Schule und träumte davon, eines Tages zu arbeiten und damit meiner Familie und der Gemeinschaft zu helfen.

Als ich meine Beine verlor, war ich zehn Jahre alt. Seitdem bin ich behindert und musste all meine Pläne begraben.

Nun sitze ich im Rollstuhl und kann nur noch lernen. Ich bin Opfer einer Streumunition geworden, dieses versteckten Feindes der Menschheit. Eines Tages, als ich zehn Jahre alt war, freute ich mich sehr darauf, mit meinen Freunden aus dem Viertel zu spielen. Plötzlich stieß ich an einen unbekanntes Gegenstand, der mir die Hälfte meines Körpers wegriss. Ich verlor beide Beine. Einige Freunde wurden durch die Explosion ebenfalls verletzt. Zu spielen und sich zu vergnügen war nun vorbei. Nun besteht mein Leben aus Leiden und Schwierigkeiten. Meine Familie bekam ein Kind ohne Beine zurück, das für immer an den Rollstuhl gefesselt ist. Ich musste die Schule abbrechen.

Ich spreche im Namen tausender Unschuldiger und Kinder, die in meinem

Land zu Opfern wurden, die einen Teil ihres Körpers verloren haben, und die aufgrund der Minen, der Streumunition und der Gräueltat des Krieges leiden. Sie befinden sich in kritischen Situationen ohne Bildungsmöglichkeiten. Wer wird sich um sie kümmern? Wenn ich an Konferenzen für Menschen mit Behinderung teilnehme, fordere ich nicht, mir meine Beine zurückzugeben, das kann niemand. Aber ich fordere, dass man mir die Chance gibt, wieder Vertrauen in mich selbst zu fassen, als Mensch, und dass man mir die Mittel für meine Bildung gibt. Ich möchte nicht, dass meine Kinder einmal vor den gleichen Problemen stehen wie ich.

Als Opfer von Streumunition, das beide Beine verloren hat, wende ich mich an jene, die diese tödlichen Waffen produzieren, benutzen und vertreiben. Ich bitte Sie, stoppen Sie Streubomben! Sie würden es sicherlich tun, wenn Ihre eigenen Kinder eine so tragische Zukunft hätten wie wir. Unterschreiben und unterstützen Sie das vollständige Verbot von Streumunition, so wie all jene mutigen Staaten, die dieses Abkommen bereits unterzeichnet haben. Lassen Sie uns für den FRIEDEN arbeiten, den FRIEDEN, den FRIEDEN. Nicht nur mir zuliebe, sondern für die ganze Menschheit.“



JE SUIS FIÈRE D'ÊTRE DÉMINEUSE

Elizabeth Sambou, opératrice de déminage pour Handicap International en Casamance, explique son métier et sa vie de démineuse.

La formation est-elle difficile ?

La formation était difficile au début, mais je me suis adaptée et je me suis consacrée entièrement à cela pour apprendre. Pendant l'entretien, on m'a demandé si j'avais peur ! J'ai répondu que non car à cause du risque de ces mines, les populations n'ont pas accès à certaines zones alors qu'elles en ont besoin dans leurs vies quotidiennes et pour leurs activités économiques ; ce sont ces zones qui les nourrissent. Au début, j'ai surtout eu peur de ne pas supporter les 5 semaines de formation.

Quelles sont les principales difficultés de ce métier ?

Il fait très chaud en Casamance, je n'ai pas grandi ici, la tenue est lourde et nous travaillons à genoux. C'est donc difficile, mais à force, je me suis habituée. Je n'ai jamais vraiment eu peur. Il suffit de faire ce qu'on demande et de suivre les consignes de sécurité. La sécurité, c'est le plus important, c'est ce qui revient toujours dans les formations et les instructions de nos chefs. Cela me rassure. Lors de la formation, on nous explique les dégâts que font ces mines. J'ai demandé au formateur si, parmi ces équipes, il avait déjà eu des victimes... Il m'a répondu que non, qu'il suffisait d'appliquer strictement les règles de sécurité. Il y a un cheminement à respecter pour se déplacer et avancer, des normes strictes à respecter.

Est-ce un métier stressant ?

Ce métier est avant tout très intéressant, mais il demande de la concentration et de l'organisation. Il faut bien manger le matin et bien se reposer durant les périodes de repos. Pendant la pause,

toutes les 30 minutes dans le cadre du déminage systématique, on enlève la tenue de travail. On se raconte des histoires, on rit, on s'amuse. Cela nous permet vraiment de décompresser. Ce travail est un peu stressant, mais il y a une très bonne ambiance au sein de l'équipe, elle est vraiment soudée.

Que pensez-vous de votre travail ?

Ce métier me plaît beaucoup, je suis enthousiaste à l'idée d'enlever des mines qui font peur aux gens, il faut les tranquilliser. Cet objectif me permet de reprendre des forces et me redonne le courage d'aller jusqu'au bout quand je suis fatiguée. Ces gens ont souffert des années, ils ont besoin d'accéder à leurs terres, ce sont ces terres qui les nourrissent. Je trouve donc que mon travail est très intéressant, j'éprouve une réelle fierté de savoir qu'après la libération d'une zone, la population peut reprendre le cours de sa vie, ne vit plus dans la crainte et que les gens peuvent reprendre leurs activités. Le déminage peut changer la vie des populations. Toute notre équipe est très fière du rôle qu'elle joue. Les populations nous remercient souvent pour notre travail, cela nous fait très plaisir, c'est très valorisant.

Etes-vous parfois découragée face à toutes les zones restant à déminer ?

Je souhaiterais que davantage d'équipes soient formées pour déminer, car les populations ont besoin de récupérer leurs terres au plus vite, il y a urgence. Il faut qu'il y ait plus d'équipes et plus de femmes dans les équipes afin de les rendre plus dynamiques. Il faut de toute urgence tranquilliser ces populations qui ont déjà beaucoup souffert et qui se retrouvent avec des terres qui ne sont plus utilisables alors que leur activité consistait justement à travailler la terre. Il faut que ces gens puissent retravailler le plus



SENEGAL
© www.SimpleRegard.org

vite possible. Et il faut aussi que le recrutement des démineurs s'organise dans le cadre de contrats et avec des financements à long terme et que le déminage soit mis en œuvre dans une optique de long terme. Nous avons une équipe dynamique, nous voulons aller plus loin.

Quelles sont vos relations avec les habitants et les agents communautaires de la zone que vous déminez ?

Nous n'approchons pas beaucoup la population pendant notre travail. Ce sont les agents de liaisons qui nous transmettent les remerciements des habitants et nous informent qu'ils sont contents. Nous sommes en liaison permanente avec les agents communautaires. Mais je préfère être démineuse, je suis vraiment comblée en tant que démineuse, cela me fait plaisir d'enlever les risques de ces mines pour tranquilliser la population.

Quelles sont vos ambitions pour la suite de votre carrière ?

J'aimerais aller beaucoup plus loin. Il y a en tout 4 niveaux dans le métier de démineur. J'aimerais avoir un jour davantage de responsabilités, de maîtrise du système, apprendre et connaître plus de son fonctionnement... Je souhaiterais à terme devenir chef d'équipe ou pourquoi pas chef des opérations.



INFORMER LES JEUNES



Un DVD ludo-pédagogique pour s'informer et se mobiliser !

A l'occasion de cette rentrée scolaire 2010, le mouvement Handicap International lance un **nouvel outil trilingue** (français, anglais, allemand) de sensibilisation et de mobilisation à destination des jeunes et de leurs éducateurs.

Forte de son expérience dans le combat contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions, l'organisation a en effet choisi de développer un **DVD interactif** grâce auquel les jeunes pourront découvrir comment la mobilisation citoyenne de milliers d'individus a pu faire interdire ces armes meurtrières, ainsi que les combats qu'il

reste à mener.

De quoi parle-t-on ? Comment agir ? Des questions qui trouveront des réponses expertes et accessibles dans un outil complet, prévu aussi pour laisser la place au jeu et à l'amusement.

Voilà un outil indispensable pour mieux comprendre les enjeux

relatifs aux mines et aux sous-munitions, et qui sera également accessible en ligne sur le site **www.sousmunitions.org** dans les prochaines semaines.

Commandez ce DVD **gratuitement** au 42 80 60 24 ou par mail : ajacopucci@handicap-international.lu



10

MONTREZ LA RÉALITÉ

« **Fatal Footprint** », le pas de la fatalité pour des enfants, des femmes, des hommes qui, au Cambodge, en Colombie, au Laos ou dans tant d'autres pays, ont rencontré sur leur chemin une mine ou une sous-munition.

Dans « Fatal Footprint », Tim Dirven, Gaël Turine et John Vink montrent celles et ceux qui ont eu à souffrir des conséquences de ces armes dans leur chair, mais aussi leurs empreintes sur la vie des familles et des communautés.

Ces trois photographes expriment la force qui anime ces survivants et leurs familles, qui les pousse à faire chaque fois un pas en avant pour surmonter les conséquences de l'accident. Ils illustrent également les réponses apportées par Handicap International pour prévenir les accidents de mines et sous-munitions et accompagner les victimes.

'Fatal Footprint', ein fataler Schritt für Kinder, Frauen, Männer, die in Kambodscha, Kolumbien, Laos oder in vielen anderen Ländern auf ihrem Weg auf eine Mine oder Streubombe getreten sind oder durch versehentliches Berühren zur Explosion gebracht haben.

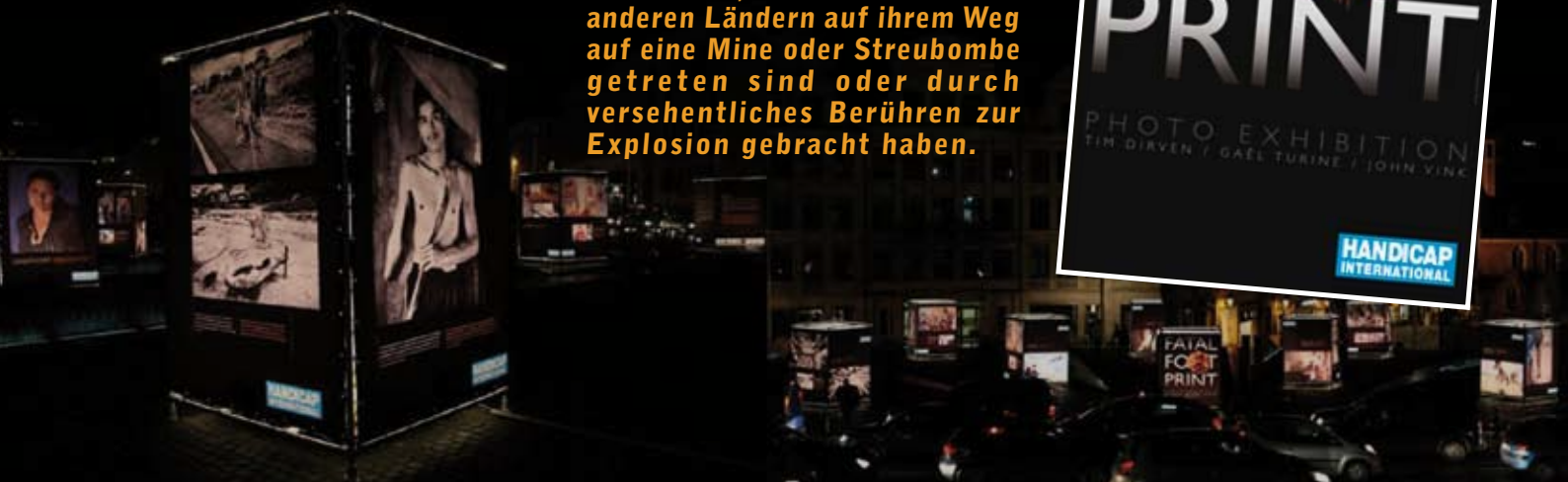
EXPOSITION EXTÉRIEURE

Du 18 septembre au 30 octobre 2010

Place Clairefontaine

Luxembourg-ville

Plus d'infos : www.sousmunitions.lu



Au Luxembourg

IL FAUT POURSUIVRE L'ENGAGEMENT

Le Luxembourg a été le 13^{ème} pays au monde à ratifier le Traité d'Oslo, en ajoutant à ses obligations l'interdiction de financement de l'industrie des armes à sous-munitions.

Membre fondateur de l'Europe, place financière de renommée internationale, contributeur important d'aide au développement, candidat pour un siège de membre non-permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies en 2013, le Grand Duché a, depuis toujours, su faire preuve d'ambitions qui dépassent de loin ses propres frontières.

Signataire, dès le 4 décembre 1997, du Traité d'Ottawa contre les mines antipersonnel, le Luxembourg est depuis resté attentif aux voix, nationales et internationales, qui dénonçaient fermement l'usage et les conséquences des armes à sous-munitions.

Das Engagement muss fortgesetzt werden

Luxemburg war das 13. Land der Welt, das den Vertrag von Oslo ratifiziert hat. Zu seinen Verpflichtungen hat es noch das Verbot der Finanzierung der Streumunitionsindustrie beschlossen.

Als Mitbegründer der Europäischen Union, internationaler Finanzplatz mit einem hohen Anteil an Entwicklungshilfe, Kandidat für 2013 für einen Sitz als nichtdauerhaftes Mitglied des Sicherheitsrats der Vereinten Nationen, hat das Großherzogtum schon immer eine über seine Grenzen hinweggehende Weitsicht gezeigt.

Seitdem Luxemburg am 4. Dezember 1997 den Vertrag von Ottawa über das Verbot von Antipersonen-Minen unterzeichnet hat, ist es auf nationalen und internationalen wachsam geblieben und hat den

Sans nul doute, le conflit entre Israël et le Hezbollah durant l'été 2006, avec l'usage massif de sous-munitions sur des zones civiles, et la mobilisation citoyenne luxembourgeoise (plus de 8.000 signatures en octobre 2006), ont renforcé la volonté des représentants politiques, tous partis confondus, de faire cesser définitivement cette menace.

Depuis le 1^{er} août 2010, le Traité d'Oslo, qui interdit les armes à sous-munitions, est officiellement entré en vigueur. Le Luxembourg fait partie des rares pays à avoir aussi souhaité interdire le financement de cette industrie.

Reste désormais à mettre en oeuvre cette interdiction et à la promouvoir à l'échelle internationale, tout en invitant un maximum de pays non-signataires à adhérer aux deux Traités qui laissent enfin présager, pour les victimes, d'un avenir meilleur.

Gebrauch von Streubomben scharf kritisiert.

Der Konflikt zwischen Israel und der Hisbollah im Sommer 2006, hat mit dem massiven Streubombengebrauch gegen Zivilzonen und die Mobilisierung der luxemburgische Bürger (mehr als 8.000 Unterschriften im Oktober 2006) zweifellos den Willen der politischen Vertreter aller Parteien gestärkt dieser Bedrohung endgültig ein Ende zu setzen.

Seit dem 1. August 2010 ist der Vertrag von Oslo über das Verbot von Streubomben offiziell in Kraft getreten. Luxemburg gehört zu den wenigen Ländern, die auch willens waren die Finanzierung dieser Industrie zu verbieten.

Dieses Verbot muss von jetzt an umgesetzt und weltweit Anwendung finden. Gleichzeitig muss ein Maximum an Ländern den beiden Verträgen beitreten, die den Opfern eine bessere Zukunft ermöglichen.



LUXEMBOURG
© S. Koenig / Handicap International



LUXEMBOURG
© Gunnar Mjaugedal / catchlight.no



LUXEMBOURG
© B. Fauchoux pour Handicap International



ETTELBRÜCK
© A. Jacopucci / Handicap International

Action

MOBILISEZ-VOUS !

Samedi 02 octobre 2010

Place d'Armes
Luxembourg-ville



FRANCE
© Pascal Grappin pour Handicap International

Pour la 11^{ème} année consécutive, Handicap International invite le public luxembourgeois à se mobiliser, le temps d'une journée, contre les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions.

C'est en effet samedi 2 octobre, Place d'Armes à Luxembourg-ville, que la nouvelle édition de la Pyramide de Chaussures proposera à tous les citoyens d'exprimer leur soutien envers les victimes de ces armes en venant, notamment, déposer leurs chaussures. Un geste qui peut paraître anodin mais qui constitue pourtant un symbole fort et un message clair : que cesse le massacre de milliers de civils innocents à travers le monde !

Tout au long de la journée, de 10h à 17h, Handicap International

accueillera le public à travers différents stands et animations : atelier de mobilisation, signature de pétition, animation enfants, musique, danse, exposition, démonstration de déminage... autant d'occasions de sensibiliser et d'informer les visiteurs sur la barbarie de ces armes et de leur permettre de mieux mesurer la réalité d'une situation qui reste tragique pour de nombreux civils.

Quatre actions de mobilisation seront proposées au public, dont deux peuvent d'ores et déjà être effectuées directement grâce à ce journal en retournant à l'ONG le courrier au Président Obama ou les chaussures virtuelles de protestation.

Chaque voix, chaque geste compte pour les victimes.

www.sousmunitions.lu

www.streubomben.lu



Action #1

Ecrivez à Obama !

Le Président des Etats-Unis est un symbole dans le monde entier. Remplissez le courrier ci-après et venez le « poster » sur la Place d'Armes le jour de la Pyramide de Chaussures...

ou renvoyez-le nous **avant le 1^{er} octobre** à Handicap International / 140 rue Adolphe Fischer / L-1521 Luxembourg



Action #2

A vos chaussures !

Vous n'avez pas de vieilles chaussures mais vous voulez, vous aussi, vous engager contre les mines et les BASM ? Remplissez nos chaussures virtuelles aux couleurs de Handicap International, découpez-les et venez les coller sur notre pyramide symbolique qui se dressera sur la Place d'Armes à Luxembourg-ville...

ou renvoyez-les nous **avant le 1^{er} octobre** à Handicap International / 140 rue Adolphe Fischer / L-1521 Luxembourg

Action #3

Personnalisez votre mobilisation !

Etats-Unis, Chine, Russie, Inde, Finlande, Israël, Cuba, Egypte, Vietnam... Venez personnaliser votre propre tee-shirt de mobilisation le jour de la Pyramide...

ou rendez-vous sur **Facebook «Handicap International Luxembourg»** pour changer la photo de votre profil !

Action #4

Signez la pétition !

Rejoignez-nous à la Pyramide de Chaussures pour signer la pétition contre les mines et les BASM...

ou rendez-vous sur www.sousmunitions.lu/je-signe/

NOT ENOUGH COUNTRIES HAVE JOINED THE TREATIES AGAINST LANDMINES AND CLUSTER MUNITIONS

The Honorable Barak Obama
President of the United States
The White House
Washington, DC 20500
United States of America

Dear Mr. President,

In accepting the Nobel Peace Prize last December, you said, "I am convinced that adhering to standards, international standards, strengthens those who do, and isolates and weakens those who don't."

The 1997 Mine Ban Treaty has become the international standard for dealing with anti-personnel landmines. In the Western Hemisphere, the United States of America and Cuba are the only two countries that are not party to this treaty. Apart from the United States, every other member of NATO is a State Party, except Poland (which has already signed and will ratify in 2012). In total, 156 countries are currently party to the treaty, including Afghanistan and Iraq.

Moreover, on the 1st August 2010, the Convention on Cluster Munitions entered into force, becoming an international standard for dealing with cluster munitions and addressing the disastrous effects these weapons have on their civilian victims and affected communities. To date, 108 states have signed the Convention and 39 have ratified it. But once again, the United States of America are not party to this crucial treaty.

Landmines and cluster munitions are indiscriminate killers. They cannot distinguish between a soldier, a mother working in the fields or a young child on his way to school. That is why, over the past thirty years, the barbarity of these weapons has been strongly denounced by more and more people.

Today, I am writing to add my voice to those who, all over the world, have already asked your administration to take strong and exemplary decisions to make the world a truly better place by banning landmines and cluster munitions definitively, as my country, the Grand Duchy of Luxembourg, has already done.

Yours sincerely,

En acceptant le Prix Nobel de la Paix en décembre dernier, vous déclariez : « Je suis convaincu qu'adhérer aux règles, aux règles internationales, renforce ceux qui le font et isole et affaiblit ceux qui ne le font pas. »

Le Traité d'interdiction des mines de 1997 est devenu la norme internationale pour ce qui concerne les mines antipersonnel. Dans l'hémisphère ouest, seuls les Etats-Unis et Cuba ne sont pas parties au Traité. Tous les autres membres de l'OTAN, excepté la Pologne (qui a signé le Traité et le ratifiera en 2012), sont des Etats Parties. Au total, 156 pays ont adhéré au Traité, y compris l'Afghanistan et l'Irak.

De plus, depuis le 1er août 2010, la Convention sur les armes à sous-munitions est entrée en vigueur, devenant à son tour une deuxième norme internationale concernant les armes à sous-munitions et leurs effets désastreux sur les civils. A ce jour, 108 pays ont signé la Convention et 39 autres l'ont ratifiée. Mais là encore, les Etats-Unis ne sont pas engagés.

Les mines et les sous-munitions tuent aveuglément. Elles ne peuvent pas faire la différence entre un soldat, une mère qui travaille dans son champ ou un enfant sur le chemin de l'école. C'est pourquoi, tout au long de ces trente dernières années, la barbarie de ces armes a été fermement dénoncée par de plus en plus de personnes.

Aujourd'hui, je vous écris pour ajouter ma voix à ceux qui, à travers la planète, ont déjà demandé à votre administration de prendre des mesures fortes et exemplaires pour rendre véritablement le monde meilleur en interdisant définitivement les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions, tout comme mon pays, le Grand Duché de Luxembourg, l'a déjà fait.

Message personnel :



**2010 LUXEMBOURGISH CAMPAIGN
AGAINST LANDMINES AND
CLUSTER MUNITIONS**

www.sousmunitions.lu

Date: _____

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Signature: _____



NOT ENOUGH COUNTRIES HAVE JOINED THE TREATIES AGAINST LANDMINES AND CLUSTER MUNITIONS

The Honorable Barak Obama
President of the United States
The White House
Washington, DC 20500
United States of America

Dear Mr. President,

In accepting the Nobel Peace Prize last December, you said, "I am convinced that adhering to standards, international standards, strengthens those who do, and isolates and weakens those who don't."

The 1997 Mine Ban Treaty has become the international standard for dealing with anti-personnel landmines. In the Western Hemisphere, the United States of America and Cuba are the only two countries that are not party to this treaty. Apart from the United States, every other member of NATO is a State Party, except Poland (which has already signed and will ratify in 2012). In total, 156 countries are currently party to the treaty, including Afghanistan and Iraq.

Moreover, on the 1st August 2010, the Convention on Cluster Munitions entered into force, becoming an international standard for dealing with cluster munitions and addressing the disastrous effects these weapons have on their civilian victims and affected communities. To date, 108 states have signed the Convention and 39 have ratified it. But once again, the United States of America are not party to this crucial treaty.

Landmines and cluster munitions are indiscriminate killers. They cannot distinguish between a soldier, a mother working in the fields or a young child on his way to school. That is why, over the past thirty years, the barbarity of these weapons has been strongly denounced by more and more people.

Today, I am writing to add my voice to those who, all over the world, have already asked your administration to take strong and exemplary decisions to make the world a truly better place by banning landmines and cluster munitions definitively, as my country, the Grand Duchy of Luxembourg, has already done.

Yours sincerely,

Als Sie den Nobelpreis angenommen haben, hatten Sie erklärt : „Ich bin der Überzeugung, dass wenn man den Regeln beiträgt, den internationalen Regeln, stärkt das jene die das tun und isoliert diejenigen, die dies nicht tun.“

Der Vertrag zum Verbot von Minen von 1997 ist eine internationale Norm geworden, was die Anti-Personen-Minen angeht. In der westlichen Welt sind nur die USA und Kuba nicht Teil dieser Vereinbarung. Alle anderen NATO-Länder, ausser Polen (das den Vertrag unterschrieben hat und 2012 ratifizieren wird), sind Vertragsmitglieder. Insgesamt sind 156 Länder dem Vertragswerk beigetreten, einschließlich Afganistan und Irak.

Darüber hinaus ist seit dem 1. August 2010 der Vertrag über Streubomben in Kraft. Dies ist eine zweite internationale Norm, welche die Streubomben betrifft. Bis heute haben 108 Länder diesen Vertrag unterzeichnet, 39 von ihnen haben ihn ratifiziert. Aber auch hier glänzen die USA durch Abwesenheit.

Streubomben töten blind. Sie machen keinen Unterschied zwischen einem Soldaten, einer Mutter, die auf einem Feld arbeitet oder einem Kind, das auf dem Weg zur Schule ist. Genau aus diesem Grund ist die Barbarei dieser Waffen in den letzten 30 Jahren immer mehr ins Kreuzfeuer der Kritik geraten.

Heute schreibe ich Ihnen, um meine Stimme gemeinsam mit jenen zu erheben, die weltweit schon ihre Verwaltung gebeten haben klare, deutliche und beispielhafte Maßnahmen zu ergreifen und diese Welt eine bessere zu machen, indem Sie endgültig Anti-Personen-Minen und Streubomben verbieten, genauso wie es mein Land, das Großherzogtum Luxemburg, bereits getan hat.

Persönliche Nachricht:



2010 LUXEMBOURGISH CAMPAIGN
AGAINST LANDMINES AND
CLUSTER MUNITIONS

www.sousmunitions.lu

Datum: _____

Vorname: _____

Name: _____

Adresse: _____

Unterschrift: _____



Pyramide de Chaussures

DEPOSEZ VOS CHAUSSURES !

Vous n'avez pas de vieilles chaussures mais vous voulez tout de même, avec votre entourage, vous engager contre les mines et les BASM ?

Remplissez ensemble (famille, amis, voisins) ces chaussures virtuelles aux couleurs de Handicap International, découpez-les et **venez les coller sur notre pyramide symbolique** qui se dressera sur la **Place d'Armes à Luxembourg-ville le samedi 02 octobre...**

...ou découpez et renvoyez-nous cette page remplie avant le 1er octobre 2010 à :
Handicap International / 140 rue Adolphe Fischer / L-1521 Luxembourg



Nom : _____
Prénom : _____

Signature : _____



Nom : _____
Prénom : _____

Signature : _____

15



Nom : _____
Prénom : _____

Signature : _____



Nom : _____
Prénom : _____

Signature : _____



Nom : _____
Prénom : _____

✂ Signature : _____



Nom : _____
Prénom : _____

Signature : _____

Schuhpyramide

GEBEN SIE IHRE SCHUHE AB!

Sie haben keine alten Schuhe aber wollen sich mit Ihre Bekannten gegen Minen und Streubomben einsetzen?

Füllen Sie und schneiden Sie zusammen diese virtuelle Schuhe aus, um sie den **Samstag 2. Oktober** in Luxemburg Stadt - Place d'Armes - auf unsere symbolische Pyramide aufkleben zu kommen...



... oder schneiden Sie diese Seite ausgefüllt aus und schicken Sie sie uns vor dem 1. Oktober

2010 and folgende Adresse: **Handicap International / 140 rue Adolphe Fischer / L-1521 Luxembourg**

Name: _____
Vorname: _____



Unterschrift: _____

16

Name: _____
Vorname: _____



Unterschrift: _____

Name: _____
Vorname: _____



Unterschrift: _____

Name: _____
Vorname: _____



Unterschrift: _____

Name: _____
Vorname: _____



Unterschrift: _____

Name: _____
Vorname: _____



Unterschrift: _____

